

Pâque et Pâques

2ème partie¹

par François-Jean Martin

Nous nous sommes intéressés dans la première partie, aux origines de notre fête de Pâques, à savoir la Pâque juive. Nous voulons dans cette seconde partie nous pencher sur les problèmes liés à la fixation de la date de Pâques dans l'Eglise des premiers siècles. Comme souvent, les questions de forme traduisent des choix de fond, aussi nous nous intéresserons aux enjeux sous-jacents. C'est bien de notre propre histoire dont nous parlons, l'Eglise corps de Christ est une, au travers de l'espace et du temps. Puisse-nous, imprégnés des origines, de la signification et de l'histoire de cette fête, vivre toujours plus pleinement nos cultes et célébrer Pâques.

B. LE CHOIX DE LA DATE DE PAQUES

I. Aux Ier et IIème siècles

a) Les données de la question

La fête de Pâques est la plus ancienne et la plus importante de toutes les fêtes chrétiennes. En tous lieux, les chrétiens commémoraient l'événement capital sur lequel reposait le christianisme : la passion et la résurrection de Jésus-Christ

qui s'étaient déroulées lors d'une Pâque juive. Aussi dès les premières années de l'Eglise, chaque printemps ramena la grande fête juive et la grande fête chrétienne, Pâques, aux mêmes jours. A la fin du premier siècle, nous constatons que les Eglises s'attachaient au gré de leurs préférences à tel ou tel moment du mystère commémoré, que ce soit la passion, la résurrection ou même l'exode mosaïque. Il semble que ce dernier aspect se soit rapidement affaibli, ne gardant qu'un rôle symbolique. Ainsi, on sait que vers 120, à Rome, sous l'épiscopat de Sixte 1er, la Pâque mosaïque était reléguée au second plan ; et la commémoration de la fête était fixée au dimanche le plus rapproché de la date de la Pâque juive.

Chez les juifs, les fêtes étaient déterminées par un calendrier lunaire dont les douze mois ne concordaient pas avec la durée de l'année solaire. L'intercalation d'un mois complémentaire était alors nécessaire. La Pâque tombait au moment de la pleine lune du premier mois, autrement dit le 14 de nizan qui coïncidait avec l'équinoxe de printemps². Mais le mois de nizan commençait-il à la fin du douzième mois ou bien à la fin du mois complémentaire ? Les Juifs tranchaient la question d'autorité et à l'origine les chrétiens adoptaient leurs décisions. Cependant, le dimanche ne tombait pas chaque année à la même distance du 14 de nizan. Cette difficulté n'arrêta pas l'Eglise de Rome qui sacrifia la coïncidence du 14 de nizan à celle du dimanche.

Les Eglises d'Asie adoptèrent le parti contraire, c'est-à-dire le système juif et elles célébrèrent la Pâque le 14 de nizan quel que soit le jour de la semaine où il tombait.

Ces deux observations différentes correspondaient à deux conceptions différentes de la fête de Pâques. L'observance romaine ou dominicale centrait l'attention sur la Résurrection, l'observance asiatique privilégiait la Passion, présentant la mort du Christ comme l'immolation du véritable agneau pascal. Une telle situation ne pouvait qu'aboutir à des querelles et des divisions, cependant il a existé une mutuelle tolérance jusqu'au IIème siècle. Ainsi, vers la fin de l'an 154, le vieil évêque de Smyrne, Polycarpe³ fort de ses souvenirs de jeunesse et du souvenir personnel qu'il avait gardé de l'apôtre Jean, défendit chaleureusement la coutume asiatique.

Anicet soutint la tradition romaine. L'entrevue fut fort cordiale et même si aucun des deux ne convainquit l'autre, ils demeurèrent en pleine communion.

¹ La première partie de cette étude a paru dans le N° 2 (mars-avril 1989).

² L'équinoxe de printemps tombe selon les années sur le 20 ou le 21 mars.

³ Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie à l'article « Pâques », pp. 1525-1526.

Malgré les tentatives de règlement de cette question sous les successeurs d'Anicet jusqu'à Eleuthère, les évêques surent ne pas altérer la paix et la tolérance établies sur ce point de divergence.

b) Les débuts de la crise

La crise éclata sous l'évêque romain Victor (189-199 ap. J.-C.). Celui-ci résolut de mettre fin à un état de choses qui chaque année divisait les chrétiens sur leur fête principale. Il prit l'initiative d'organiser de nombreuses assemblées d'évêques et des synodes et tint une vaste correspondance. Ainsi, pendant la dernière décennie du II^{ème} siècle, 5 conciles ont eu lieu sur cette question ! Et la littérature patristique de l'époque abonde en ouvrages sur ce sujet. La consultation provoquée par Victor montra qu'on était unanime pour la translation de la fête de Pâques au dimanche ; sauf les évêques d'Asie Mineure qui restèrent sur leurs positions : on possède une célèbre lettre synodale de Polycarpe d'Ephèse, **insistant sur le dépôt du témoignage apostolique et sur sa transmission par les pères**⁴. Ce document indique que les évêques d'Asie Mineure tenaient à garder ce dépôt et insiste sur les paroles de Pierre : « Mieux vaut obéir à Dieu qu'aux hommes ». Cette lettre provoqua la colère de Victor qui excommunia toute la province dont l'évêque n'adoptait pas ses vues.

Cela fit réagir les autres évêques. Irénée de Lyon et beaucoup d'autres intervinrent pour protester et s'opposer à cette décision, arguant que le point était trop mineur pour diviser l'Eglise. Il faut reconnaître que Victor accepta le point de vue de ses partenaires occidentaux et revint sur sa décision. Le choix resta donc libre.

II. Le calcul de la date de Pâques à partir du III^{ème} siècle

a) Au III^{ème} siècle

L'évolution de la pensée asiatique nous est peu connue durant ce siècle, faute de documents ; par contre, cette période vit un foisonnement de calculs et de cycles dans le camp « romain ». En effet, jusque-là, une fois que la communauté juive avait fixé sa fête de Pâques, chacune des deux observations chrétiennes réglait alors la sienne suivant sa pratique. A partir du III^{ème} siècle, cela changea : la rupture entre la Synagogue et l'Eglise devint totale. Et l'Eglise chrétienne commença à fixer la date de Pâques pour son propre compte. Ce qui n'alla pas sans mal⁵.

Nous nous contenterons de citer un exemple (comme ces cycles étaient tous approximatifs, on en changea plusieurs fois. Ils se sont cependant affinés au cours des siècles) :

Le premier cycle connu est celui d'Hippolyte en 222, adopté par l'Eglise romaine. C'était un cycle de 16 ans. Mais ce cycle impliquait un décalage de 3 jours en 16 ans, décalage qui se poursuivait en s'accroissant. En outre, Pâques pouvait tomber avant l'équinoxe de printemps, ce qui transgressait la règle adoptée à Rome. **Cette question de l'équinoxe divisa les Eglises de rite dominical.** En Egypte, on se régla sur l'équinoxe ; en Occident, on ne tint pas compte de celui de l'année en cours, mais de celui de la création (!). Cependant le calcul de ce dernier donna lieu à des solutions diverses et donc à de nouvelles querelles. Mais avant d'être arrivée au terme de sa seconde période, la table d'Hippolyte se révéla fautive, et elle fut remplacée par ce qu'on a appelé le « comput pascal »⁶ rédigé en 243. Ce cycle ne donna pas de meilleurs résultats que le premier, et il en alla de même avec les suivants.

b) A partir du IV^{ème} siècle

Nous nous retrouvons en ce début du IV^{ème} siècle, avec une Eglise divisée en deux grands camps, comme au II^{ème} siècle.

1) Le Concile de Nicée (en 325)

Le Concile de Nicée (en Asie Mineure) fut organisé non seulement pour résoudre la question de l'arianisme, mais aussi celle de la fixation de la date de Pâques. Les décisions du Concile de Nicée nous sont connues par Athanase qui, dans sa lettre aux évêques africains⁷, écrit : « Le Concile de Nicée fut assemblé à propos de l'hérésie arienne et de la Pâque parce que les

⁴ Eusèbe, Histoire Ecclésiastique. I, V, c, XXIV

⁵ La fête de Pâques était déterminée par le cours et les phases de la lune. On chercha à trouver le nombre d'années solaires contenant un nombre précis d'années lunaires, après lesquelles les mêmes phases de lune reviendraient dans le même ordre, au même jour du calendrier. Plusieurs périodes ou cycles parurent satisfaire aux conditions : les plus connus sont des cycles de 19 ans, de 8 ans, de 16 ans et de 84 ans.

⁶ En langage ecclésiastique, il s'agit du calcul déterminant le temps ou la date d'une cérémonie.

⁷ Athanase, Epist. ad Afros episcopos, c, II, PG., IXXVI.

chrétiens de Syrie, de Cilicie et de Mésopotamie étaient en désaccord avec nous et faisaient la fête au temps où les Juifs la célébraient »⁸.

En fait, il apparaît que le débat ici ne portait pas exactement sur les mêmes aspects que dans les querelles précédentes, mais sur les attaches judaïques. **Le point condamné était la célébration de la Pâque le même jour ou dans les mêmes temps que les Juifs. Cela semblait compromettre la dignité du christianisme.** Les trois Eglises visées suivaient la tradition de l'Eglise des premiers temps : on les qualifiait de « protopaschites »⁹.

2) L'après-concile

Malgré le concile, on était loin d'une solution. En effet, à la fin du siècle, Jean Chrysostome prononça des homélies dirigées contre les Juifs et contre les chrétiens qui avançaient d'un mois la fête de Pâques et le carême.

Il s'étonnait que ce fût à ceux qui avaient mis à mort le Christ qu'il appartienne d'apprendre aux chrétiens quand il convenait de solenniser l'anniversaire de Son supplice.

En outre se posait le problème du jeûne. Les « protopaschites » inauguraient leur carême parfois tout un long mois avant les autres chrétiens ; dès qu'ils l'avaient fini, ils se livraient à de grandes réjouissances, alors que les autres chrétiens étaient en jeûne et en prière. **Le contraste donnait aux non-chrétiens une image défavorable de l'Eglise et était vécu comme un scandale à tour de rôle par les deux parties.**

Par la suite, le débat semble s'être réduit à une lutte entre Rome et Alexandrie pour savoir qui imposerait son système à l'autre, ce qui laissa supposer que les trois Eglises protopaschites sont rentrées petit à petit dans le rang.

Pendant plus d'un siècle encore on se disputa à propos de la fixation de la date de Pâques, au milieu de luttes pour la primauté romaine, jusqu'en 530 ; mais il fallut attendre Charlemagne (IX^{ème} siècle) pour que la question soit définitivement réglée.

La méthode toujours en usage aujourd'hui est celle du Concile de Nicée : « Pâques est le dimanche qui suit le 14^{ème} jour de la lune¹⁰ (pleine lune) qui atteint cet âge au 21 mars (équinoxe) ou immédiatement après. » D'après cette règle, la fête peut occuper, selon les années, trente cinq positions dans le calendrier, du 22 mars au 25 avril inclus¹¹.

C) LES ENJEUX

I. Les relations Eglise-Etat

Le choix de la date de Pâques et les divisions que ce choix a causées sont révélateurs d'autres problèmes. Les conséquences des décisions prises se poursuivent encore de nos jours et restent des questions auxquelles tout chrétien doit répondre.

a) Les données de l'histoire : Constantin et le Concile de Nicée

Constantin voulait la paix dans son empire et s'appuyait sur l'Eglise à cette fin. Il avait donc besoin d'une Eglise unie, sans faille, à l'image du pouvoir politique. Les divisions et les querelles nuisaient à sa politique. Or, en plus du choix de la date de Pâques, une autre question menaçait de façon plus grave l'unité de l'Eglise. En effet à cette période éclata la **controverse arienne**¹² à Alexandrie, deuxième ville de l'Empire après Rome, et capitale de l'Egypte qui était le grenier à blé de l'Italie.

Ces deux dangers aboutirent à la réunion du Concile de Nicée en 325, sous la houlette de Constantin. C'est l'empereur lui-même qui convoqua les évêques au concile. Ils jouirent du privilège sénatorial de voyager aux frais de l'Empire. Comme au Sénat, les problèmes en suspens furent d'abord débattus en comités privés par les évêques les plus influents et l'empereur. Leurs

⁸ De même la lettre synodale aux Alexandrins rappelle : « Nous vous donnons l'heureuse nouvelle de l'entente qui s'est faite au sujet de notre très Sainte Pâque : grâce à vos prières ce point a été réglé comme les autres. Tous nos frères de l'Orient, qui ne s'accordaient pas en ceci avec les Romains, avec vous et avec ceux qui dès l'origine ont suivi vos usages, célébreront désormais la Pâque en même temps que vous. » (Théodore!, Hist. Ecoles. I, c, VIII, PG., T LXXXXVII).

⁹ Ce terme vient de deux mots signifiant primitif et Pâques.

¹⁰ Il faut signaler que du fait d'irrégularités de la lune astronomique on tient compte d'une lune dite ecclésiastique.

¹¹ Sauf pour les Orientaux restés fidèles au calendrier julien qui place l'équinoxe au 25 mars.

¹² Arius, prêtre d'Alexandrie, niait la divinité de Jésus-Christ et sa préexistence éternelle ; il le considérait seulement comme le premier être créé.

propositions furent ensuite étudiées par le concile dont les sessions étaient présidées par l'empereur **Ainsi, même si Constantin n'avait pas droit de vote au concile, son poids (donc celui de l'Etat) était déjà énorme dans l'Eglise.** D'autant plus que c'est lui qui rendait compte des résultats aux évêques d'Orient, empêchés de se rendre au concile.

Il leur rappela la nécessité, pour les chrétiens, de célébrer la fête partout le même jour et de se libérer de l'obligation de recourir aux Juifs pour fixer la date de ce jour : « Il est vexant, ajouta l'empereur, d'entendre les Juifs se vanter que, sans eux, les chrétiens ne sauraient observer la Pâque. Aveuglés depuis leur déicide, pourraient-ils servir de guide à qui que ce soit ? » Au passage il est à noter que l'on voit poindre là un des thèmes dominants de l'antisémitisme : la notion des Juifs déicides.

b) Les conséquences

Avec Constantin, nous pénétrons de plain-pied dans une nouvelle page de l'histoire du christianisme où les liens entre pouvoir temporel et spirituel étaient étroitement mêlés. Cette réalité entraîna une servilité de l'Eglise face au pouvoir de l'Etat. On vit aussi apparaître le multitudinisme dans l'Eglise ; en effet, l'empereur, professant le christianisme, favorisa les chrétiens. Ses sujets voulurent être de cette religion, pour s'attirer ainsi sa faveur et éviter les persécutions anti-païennes. Enfin, cette situation de confusion entraîna par la suite la chrétienté à rechercher et à assumer le pouvoir temporel.

II. La primauté romaine

Le choix de la date de Pâques est très révélateur du combat de l'évêque et de l'Eglise de Rome pour obtenir la primauté sur l'ensemble de l'Eglise et l'établissement de la papauté. On a vu poindre la question sous Victor avec les débuts de la crise pascale, mais c'est dans la querelle entre les cycles alexandrins et romains à partir du IV^{ème} siècle que cela fut le plus net : Rome avait adopté un cycle de 84 ans, tandis qu'Alexandrie en avait choisi un de 19 ans qui était d'ailleurs beaucoup plus exact.

Ainsi, on sait par différents textes qu'en 326, 330, 333, 340, 341, 343, la Pâque fut célébrée par les deux groupes à des dates différentes. En 387, les deux communautés célébrèrent Pâques à 5 semaines d'intervalle ! La confusion était si grande que l'empereur Théodose le Grand insista pour qu'on résolve le différend. Il fallut cependant attendre le Verne siècle pour voir enfin la question se régler. En effet, les problèmes liés au pouvoir dans l'Eglise empêchaient tout règlement.

Ce fut Denys le Petit qui mit fin à la controverse, vers 530, en traduisant correctement la table de Cyrille d'Alexandrie et en donnant ainsi à l'Eglise romaine une table pascale ayant pour base le cycle de 19 ans. Ce cycle correspondait au cycle d'Alexandrie et établissait l'harmonie si longtemps recherchée. Le fait que Denys le Petit était moine à Rome, a pu faire « passer » la chose plus facilement. Rome adoptait le comput alexandrin, mais en se présentant comme la source du calendrier, choisi par toute l'Eglise. Tout le monde sortait vainqueur de ce long combat, personne ne perdait la face...

Mais Rome imposait de plus en plus sa prépondérance sur toute l'Eglise.

III. Passion et résurrection

Nous avons souligné que le choix de la date de Pâques traduisait des positions doctrinales différentes. Ainsi, dans le rappel de Pâques, le camp asiatic mettait en avant l'aspect de la crucifixion et de la mort alors que le camp dominical insistait sur la résurrection. Ce choix nous interpelle encore aujourd'hui dans nos cultes de sainte cène.

Pour nous qui rappelons tous les dimanches « que Christ notre Pâque a été immolé », n'oublions-nous pas trop souvent que la Pâque était une fête joyeuse, celle du renouveau, celle du passage de Dieu, celle de la libération ? Nous avons donc lieu de nous réjouir aussi. Hélas, nous laissons de côté la suite du texte qui dit : « Célébrons donc la fête... » (1 Corinthiens 5.7). Nous nous retrouvons ainsi devant le problème de l'Eglise des premiers siècles. En distinguant la Pâque juive des Pâques chrétiennes, l'Eglise avait insisté sur la résurrection, donc sur un aspect marqué par la joie. Je pense que ce fut là un bon choix que nos cultes ne traduisent pas assez.

Bien entendu, la joie ne peut être une raison pour justifier le désordre ou même le « déraillement » du culte. Cela se produisit dans l'Eglise de Corinthe et Paul fut obligé de rappeler aux Corinthiens l'autre aspect de Pâques, celui de la passion. Nous avons pu voir les chrétiens au travers des siècles vivre, sur ce point comme sur d'autres, le fameux mouvement de balancier.

Ne pourrions-nous avoir un équilibre entre la solennité et le respect dus au rappel de la mort du Christ, et la joie de la résurrection ? D'ailleurs, peut-on concevoir bibliquement l'une sans l'autre ?

CONCLUSION

Cette longue et confuse dispute sur le choix de la date de Pâques a eu deux enjeux de très inégale valeur :

- la revendication du pouvoir dans une Eglise liée à l'Etat dès le IV^{ème} siècle, et ensuite dirigée à Rome à tel point qu'elle devint l'« Eglise Catholique Romaine ». Cette dispute et ses conséquences furent la cause de bien des souffrances tout au long de l'histoire pour ceux qui voulurent vivre leur foi dans une Eglise libre de tous liens avec l'Etat, et rester fidèles à la Bible seulement.
- la distinction entre Pâque juive et Pâques chrétienne : ce dernier aspect nous concerne totalement, nous chrétiens évangéliques. Pour nous Pâques est plus important que Noël et toutes les autres fêtes. Pour nous, c'est tous les jours Pâques : tous les jours nous rappelons dans nos prières la mort et la résurrection de Jésus-Christ, événements sur lesquels reposent notre foi et notre salut. Nous les rappelons chaque dimanche avec le mémorial de la sainte cène. Et nous les rappelons en célébrant la fête de Pâques. Plus que jamais, nous avons à rendre compte face à nos enfants et au monde, du sens de ce que nous croyons et vivons en célébrant cette fête.

Car, si l'Eglise ne publie pas le Christ mort et ressuscité, qui le fera ?

F.J.M.